

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-La-Loire-pas-assez-d-AE.html>



Pays-de-La-Loire : pas assez d'AE !

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 3 septembre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous vous demandons de revenir sur la décision de vos services de réduire la dotation de cinq établissements en assistant d'éducation. Nous ne pouvons accepter sur le fond comme sur la forme cette nouvelle mesure de suppression de postes qui réduira de nouveau la qualité d'accueil des jeunes de l'enseignement agricole public.

Nous ne comprenons pas, que des dotations déjà fragiles au regard des besoins soient encore réduites.

À quelques heures de la rentrée, annoncer à des équipes de Direction et de vie scolaire, la suppression d'un mi temps d'assistant d'éducation est inadmissible. Alors que dans certains cas, les agents ont déjà été recrutés (ils sont censés commencer le 31 !), que pour certains lycées la dotation avait été abondée il y a quelques semaines seulement, que les équipes

ont déjà organisé leur emploi du temps. Sans attendre, les effectifs réels des établissements (dont certains vont voir leur nombre d'internes augmenter), vous décidez arbitrairement de diminuer la dotation de certains établissements.

Nos collègues [AE](#), sont les adultes référents à de nombreux moments de la semaine pour les lycéens. Alors que les jours qui entourent la rentrée sont souvent pour eux un temps de mise en place des équipes voire de formation, cette décision va complètement déséquilibrer le fonctionnement des vies scolaires.

Les jeunes (souvent internes) qui vont découvrir nos lycées à partir de la semaine prochaine auront besoin dès les premiers heures d'un encadrement de qualité.

Enfin, alors que le Ministre annonçait, au mois de juillet, la création de 20 postes d'AE pour la rentrée, cette décision va à l'encontre de la dynamique ministérielle. L'absence d'annonce de la [DGER](#) d'affectation de ces nouveaux crédits ne peut être une raison suffisante. Les lycées n'ont pas à pâtir d'un nouveau dysfonctionnement de l'administration et d'une affectation de personnels post-rentrée.

Pour toutes ces raisons et dans l'intérêt de nos élèves, dès les premiers jours de leur scolarité, nous vous demandons Monsieur le Directeur Régional de revenir sur votre décision de diminution des dotations AE des 5 établissements.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire Monsieur le Directeur, en notre dévouement pour l'enseignement agricole public.

Pour la section régionale

Y.VIGNER

Secrétaire régional SNETAP-[FSU](#)